

# Points forts

02

De la Polynésie française

**PRIX  
BILAN  
2016**



## UNE BAISSÉ DES PRIX EN 2016 QUI RÉSUŁTE DE DÉCISİONS ADMINISTRATİVES



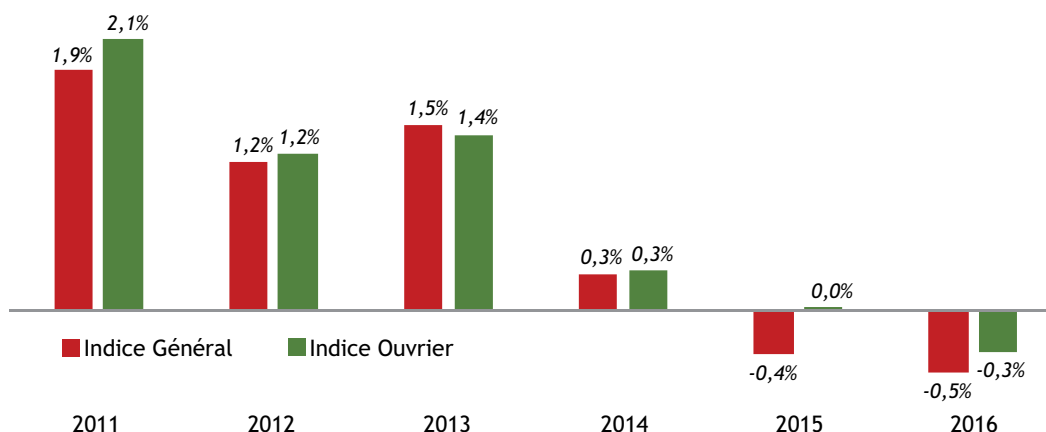
INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSİE FRANÇAİSE

En 2016, les prix baissent de 0,5 % en moyenne annuelle en Polynésie française, en lien avec la diminution des prix des carburants et de l'électricité. Toutefois, la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+ 2,3 % en moyenne entre 2015 et 2016) altère la perception de cette diminution des prix. De fait, l'inflation sous-jacente atteint + 0,5 % en moyenne annuelle. Le contexte international est globalement marqué par de faibles variations de prix des matières premières agricoles et des devises.

## 1 • L'INFLATION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2016

En 2016, les prix baissent à nouveau en moyenne annuelle (- 0,5 %). Pour la première fois, l'indice ouvrier est lui aussi négatif. Comme en 2015, cette déflation est essentiellement le résultat de décisions administratives sur les prix réglementés des carburants et de l'électricité. La hausse tendancielle des prix des produits alimentaires depuis quelques années pèse cependant sur le ressenti de l'inflation par les consommateurs. La régularité des achats dans l'alimentation rend les variations de prix de ces produits plus perceptibles.

Graph.1 - INFLATION MOYENNE ANNUELLE DE 2011 À 2016



Source : ISPF

### Encadré : L'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat

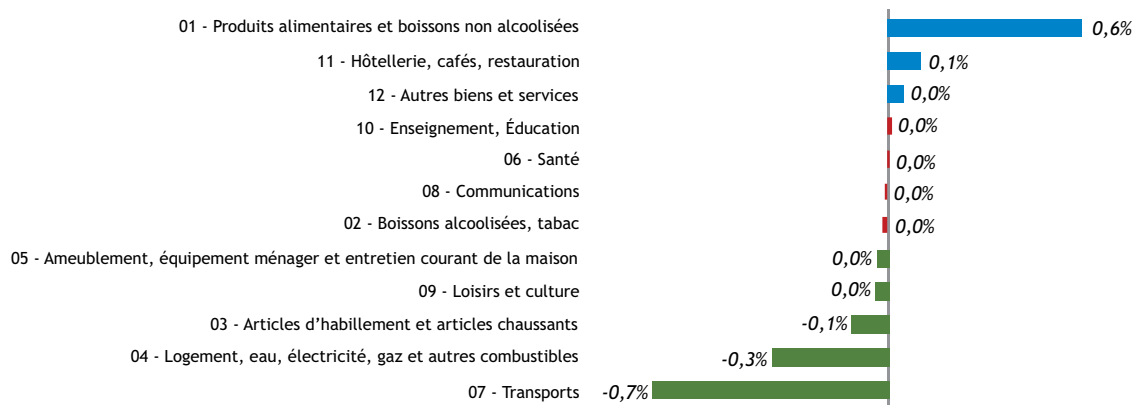
Le pouvoir d'achat désigne la quantité de biens ou services que permet de payer une certaine somme d'argent. Si les prix des biens et services augmentent alors que la somme d'argent dont on dispose n'évolue pas, la quantité de biens et services qu'il est possible de payer diminue. Inversement, si les prix des biens et services baissent à budget constant, alors la quantité de biens et services qu'il est possible de payer s'accroît. Cette capacité à acheter une certaine quantité de biens et services se définit comme le pouvoir d'achat.

L'inflation, lorsqu'elle est positive, traduit une augmentation généralisée des prix des biens et services. Elle a pour corollaire qu'à budget constant, le pouvoir d'achat diminue. Inversement, lorsque l'inflation est négative, elle implique qu'à budget constant, le pouvoir d'achat augmente.

La notion de « Toutes choses égales par ailleurs » traduit le fait que ces relations ne sont vraies qu'en l'absence d'autres perturbations. Ainsi, si les prix augmentent mais que le budget augmente encore plus, il y a augmentation de pouvoir d'achat malgré la hausse des prix.

## 1•1 Des prix tirés à la hausse par l'alimentation et à la baisse par les transports

Graph.2 - CONTRIBUTIONS DES DOUZE DIVISIONS DE LA COICOP À L'INFLATION ANNUELLE MOYENNE



Source : ISPF

Comme en 2015, les divisions Transports (07) et Logement (04) contribuent principalement à la baisse globale des prix en Polynésie française en 2016. Cette situation s'explique essentiellement par la répercussion de la baisse des prix du pétrole sur les carburants et lubrifiants (- 9,8 % en février 2016) en début d'année et par la baisse des prix de l'électricité intervenue en mars 2016 (- 4,6 %). À l'inverse, les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (01) progressent, provoquant également une légère hausse des prix dans l'hôtellerie, restauration (11).

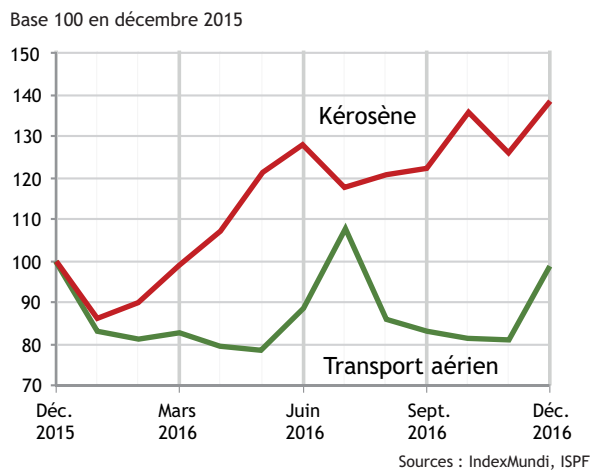
### 1.1.1 Transports : l'impact fort de la baisse des prix des carburants

La baisse de 3,7 % en moyenne annuelle dans la division Transports, repose essentiellement sur celles de 17 % des prix des carburants et de 4 % des tarifs du transport aérien international.

En 2016, les prix des carburants ont été actualisés en début d'année après trois révisions successives en 2015. Cet arbitrage est lié à la baisse des cours internationaux du pétrole et donc celle de l'essence et du gazole.

Le cours mondial du kérosène est en moyenne de 20 % inférieur à celui de 2015, année durant laquelle son cours avait diminué de 40 % par rapport à 2014 (- 4 % pour les tarifs du transport aérien international sur cette même période). Cette augmentation des prix du carburéacteur ne s'est pas répercutée sur les tarifs des compagnies aériennes en Polynésie française. De même, la baisse de 2015 n'avait trouvé qu'un écho limité dans les tarifs des transports aériens internationaux.

Graph.3 - COURS MONDIAL DU KÉROSÈNE ET DES TARIFS DE TRANSPORTS AÉRIENS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



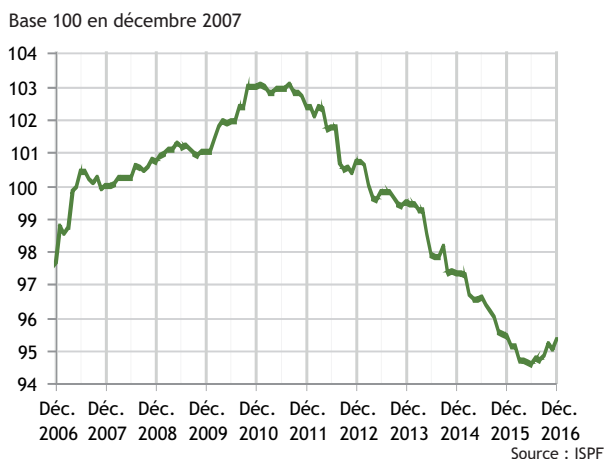
### 1.1.2 Logement : légère reprise des loyers d'habitation

Les prix dans la division logement sont en repli de 1,9 % en moyenne entre 2015 et 2016. Cette évolution, comme en 2015, est liée à la baisse des prix de l'électricité et à celle des loyers d'habitation.

Corollaire de l'évolution des cours du pétrole, les prix de l'électricité ont diminué en mars 2016 (- 4,6 %) après deux baisses successives en 2015. La diminution en moyenne annuelle du prix de l'électricité est du même ordre de grandeur.

La seconde contribution à la diminution des prix dans cette division est celle des loyers réels d'habitation, en baisse de 1,5 % en 2016. Cependant, 2016 semble marquer une rupture de tendance, car pour la première fois depuis 2010, les loyers progressent à nouveau légèrement. Cette reprise intervenue en milieu d'année, bien que modeste, paraît se maintenir.

Graph.4 - ÉVOLUTION DES LOYERS D'HABITATION



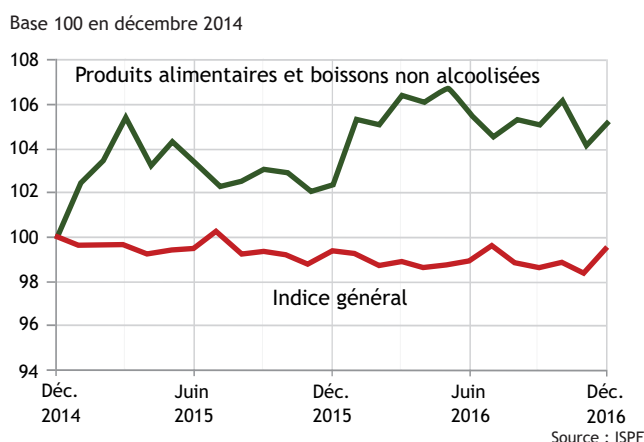
### 1•1.3 Produits alimentaires et boissons non alcoolisées : des prix en hausse régulière depuis 10 ans

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées progressent de 2,3 % en moyenne annuelle en 2016. La rupture d'évolution entre l'indice général et les produits alimentaires et boissons non alcoolisées est plus marquée en 2016 qu'en 2015. Or les achats de produit alimentaires sont les plus réguliers, donc ceux auxquels le consommateur est le plus sensible. Cette divergence traduit alors l'écart entre la perception de l'évolution des prix par le consommateur et celle mesurée par l'indice des prix à la consommation.

Cette évolution est essentiellement portée par la hausse de 8,1 % des prix des Produits de la mer (+ 1,3 point de la variation des prix de la division) et celle de 8,6 % des prix des légumes (+ 1,0 point de la variation des prix de la division). Les prix des Pains et céréales ainsi que ceux des fruits sont également en augmentation (respectivement + 1,4 % et + 5,3 %). La baisse des prix des viandes (- 0,7 %) et celle des Laites, fromages et œufs (- 2,5 %) atténuent l'évolution dans la division.

Ces variations affectent davantage l'indice ouvrier et donc les ménages les plus défavorisés pour lesquels le poids de l'alimentaire est sensiblement plus important que dans l'indice général.

**Graph.5 - ÉVOLUTIONS COMPARÉES DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES**

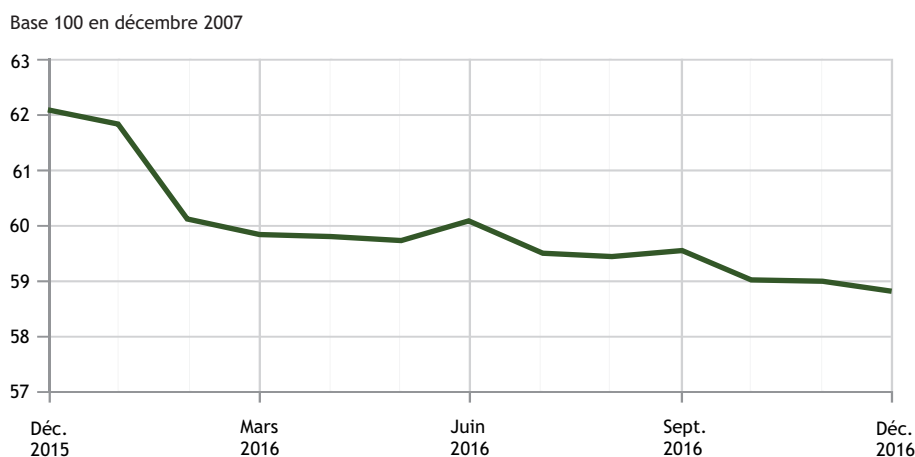


### 1•1.4 Articles d'habillement et articles chaussants : des prix quasiment divisés par deux en dix ans

Les prix des articles d'habillement et d'articles chaussants sont en baisse de 5,7 % en moyenne entre 2015 et 2016. Ils prolongent ainsi près de dix ans de diminution continue des prix dans cette division. Le repli de 2016 a été essentiellement enregistré sur le premier trimestre.

La baisse des prix dans cette division est autant portée par les vêtements (- 7 %) que par les articles chaussants (- 6,4 %). Seuls les prix des tissus augmentent (+ 1,5 %).

**Graph.6 - ÉVOLUTION DES PRIX DES ARTICLES D'HABILLEMENT ET ARTICLES CHAUSSANTS EN 2016**



Source : ISPF

## 1.2 Indice ouvrier

### 1.2.1 L'indice ouvrier en légère baisse

L'indice ouvrier diminue légèrement entre 2015 et 2016 (- 0,3 % en moyenne annuelle). En raison du poids plus important de cette division dans la consommation des ménages modestes, cet indice est plus sensible aux prix des produits alimentaires. En 2016, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées contribuent à la hausse pour 0,7 point à l'évolution de l'Indice Ouvrier contre 0,5 pour l'Indice Général.

Les baisses de prix des carburants et de l'électricité ont compensé ces contributions, avec la division transports, ils contribuent pour - 0,6 point à la variation de l'Indice Ouvrier (- 0,7 pour l'Indice Général). La sensibilité de l'Indice Ouvrier aux prix des produits alimentaires explique en grande partie l'écart de variation entre l'Indice Général (- 0,5 %) et l'Indice Ouvrier (- 0,3 %).

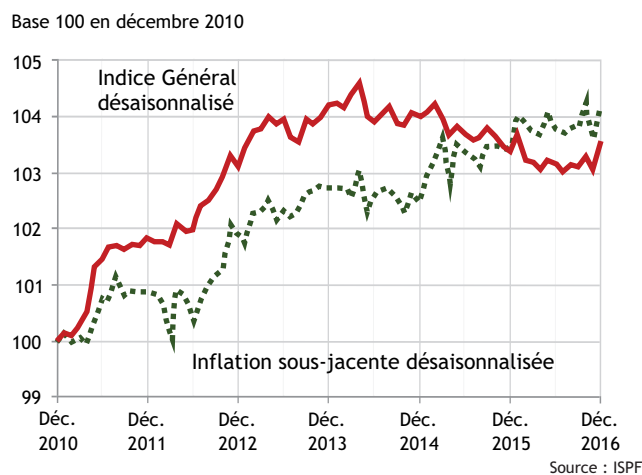
### 1.3 L'inflation sous-jacente<sup>1</sup> témoigne de l'impact des décisions administratives sur la baisse globale des prix

La déflation de 2016 est comme celle de 2015, essentiellement le résultat de décisions administratives de fixation de certains prix (carburants, électricité). L'inflation issue de la confrontation naturelle de l'offre et de la demande est appréhendée par l'inflation sous-jacente.

L'inflation globale peut ainsi être décomposée en deux éléments distincts. D'une part une composante tendancielle ou inflation sous-jacente est mesurée sur la base des produits et services à faible saisonnalité et non soumis à des réglementations. D'autre part, une composante de nature plus conjoncturelle, est induite par les variations de prix de produits soumis, à l'inverse, à réglementation ou à de forts phénomènes saisonniers.

Depuis 2015, l'inflation sous-jacente progresse alors que l'inflation réelle diminue. Cela témoigne du fait qu'une partie de l'inflation a été contenue par certains prix ou tarifs réglementés ou à forte saisonnalité. Cela signifie que ces prix ou tarifs réglementés ou à forte saisonnalité ont tiré à la baisse l'inflation. Cette évolution de l'inflation sous-jacente (+ 0,5 % en moyenne annuelle) explique la perception d'une hausse des prix par les consommateurs.

**Graph.7 - ÉVOLUTIONS COMPARÉES DE L'INDICE GÉNÉRAL DÉSAISONNALISÉ ET DE L'INFLATION SOUS-JACENTE**



### 1.4 Des variations mensuelles de 2016 comparables à celles des années antérieures

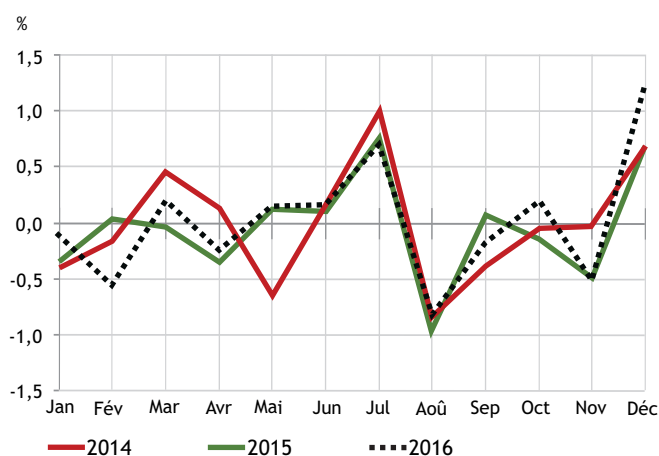
Au cours d'une année, l'inflation est marquée par des phénomènes cycliques. Par exemple, les prix aux mois de juillet et décembre augmentent en lien avec la hausse saisonnière des tarifs de transports aériens. Les variations

1 : L'indice d'inflation sous-jacente est un indice désaisonnalisé qui permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix. Il traduit l'évolution profonde des coûts de production et le résultat de la confrontation de l'offre et de la demande. Il exclut les prix soumis à l'intervention de l'administration publique (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatiles (produits pétroliers, certains produits frais, ...) qui subissent des mouvements très variables dus à des facteurs climatiques ou à des tensions sur les marchés mondiaux.



infra-annuelles de 2016 apparaissent comparables à celles de 2015. En février, la baisse des prix des carburants, induit un repli plus important qu'en 2015. En mars, la diminution des tarifs de l'électricité est sans effet marquant sur les évolutions infra-annuelles de l'inflation. En novembre, la baisse est essentiellement liée à la diminution des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées et plus particulièrement celle des prix des produits de la mer (- 15 %). En décembre, l'augmentation plus importante qu'en 2015 est liée à une hausse particulière des prix des produits alimentaires.

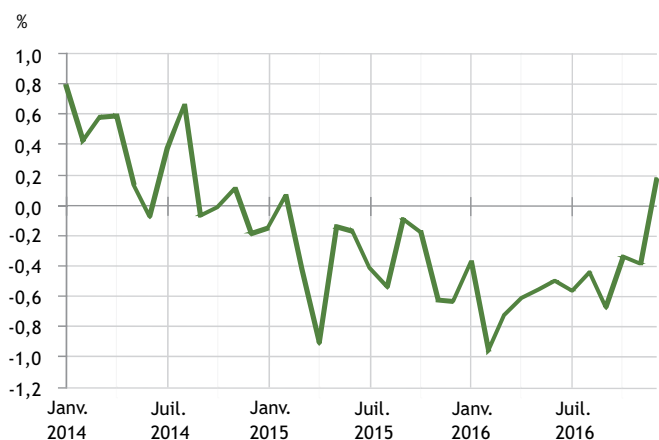
Graph.8 - CYCLE MENSUEL DE L'INFLATION



Source : ISPF

Le glissement annuel de l'indice des prix donne la tendance de fond de l'évolution et restreint l'impact des phénomènes saisonniers. Lorsque celle-ci devient négative sur une période de plusieurs mois, elle ouvre le spectre d'une désinflation voire d'une déflation. En 2016, ce glissement laisse apparaître une légère reprise de l'inflation à partir du mois de mars. Le glissement redevient même positif en fin d'année, ce qui n'était pas arrivé depuis novembre 2014. La possibilité d'une désinflation durable et continue semble donc s'éloigner. La signification économique de la désinflation est différente si elle est le résultat de décisions politiques sur des prix administrés ou si elle est portée par une inflation sous-jacente en repli. Or en 2016, l'inflation sous-jacente est positive, ce qui signifie que la Polynésie française n'est pas dans une situation où l'offre soit contrainte de s'ajuster par les prix.

Graph.9 - L'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL



Source : ISPF

**Encadré : La déflation**

La déflation reflète un gain de pouvoir d'achat de la monnaie induit par une baisse durable du niveau général des prix. Ce phénomène est différent de la désinflation qui est un simple ralentissement de l'inflation. Par ailleurs, la déflation n'est pas l'opposée de l'inflation, car elle implique un mécanisme et des conséquences différents. La déflation intervient quand les marchés sont saturés (offre très supérieure à la demande) ou lorsque des gains de productivité substantiels sont réalisés notamment grâce aux innovations. La déflation peut être considérée comme « régulatrice » si elle reflète un excès de l'offre par rapport à la demande. Elle entraîne alors une diminution de la valeur globale de l'offre, en quantité et en prix. Elle est qualifiée de « volontaire » lorsqu'elle résulte de politiques publiques destinées à réduire les prix et les coûts de production, notamment pour maintenir ou renforcer la parité de la monnaie. Dans ce cas, la baisse des prix entraîne une réduction de la masse monétaire et renforce ainsi la valeur de chaque unité monétaire.

La déflation est encore aujourd'hui considérée comme un risque à éviter par les banques centrales. Ces dernières redoutent que les entreprises en difficulté ne baissent leur prix et leur production pour ajuster l'offre à la demande. De tels choix approfondissent la crise puisque les salaires nominaux baissent, réduisant les chances d'une reprise de la consommation des salariés. Conséquence d'une telle situation, quantité de monnaie et crédit s'ajustent à la baisse. Les banques centrales redoutent alors que la sortie de crise s'effectue par un événement extérieur (intervention de l'État, lutte sociale, guerre, etc.).

## 2• LE CONTEXTE INTERNATIONAL

### 2•1 L'inflation dans le monde

L'inflation mondiale est en légère progression en 2016 par rapport à 2015. En Europe, les banques centrales affichent un objectif d'inflation modérée et non nulle, afin de maintenir une demande suffisamment importante pour stimuler l'économie. La progression de l'inflation en 2016 constitue un signe de reprise économique éloignant le scénario d'une demande durablement en berne. L'intervention des banques centrales révisant à la baisse leurs taux directeurs semble avoir porté ses fruits. Ces interventions, en augmentant la masse monétaire, permettent de favoriser la demande pour redynamiser l'économie, comme par exemple, l'octroi de crédits à la consommation. Ces interventions ont lieu dans un contexte de cours du pétrole relativement bas. Si son cours venait à repartir à la hausse, les coûts de production et de transport progresseraient à nouveau, ainsi les effets des efforts des banques centrales seraient moindres sur l'évolution de la consommation. En effet, le budget des consommateurs serait amputé par des hausses de prix et leur capacité à consommer davantage réduite.

Contrairement aux années passées, l'inflation ralentit dans les économies émergentes (BRICS<sup>2</sup>) avec lesquelles la Polynésie française entretient des échanges, tout en restant plus soutenue que dans le reste du monde. Ce ralentissement en 2016 par rapport à 2015 est à relativiser car 2015 était une année d'inflation exceptionnellement forte dans ces économies. Mise en regard de l'inflation depuis 2012, celle de 2016 s'inscrit dans une tendance de baisse régulière depuis quelques années.

**Tab. 1 - VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION AU 31 DÉCEMBRE  
(TAUX EN GLISSEMENT ANNUEL À DÉCEMBRE)**

	2016	2015	2014	2013	2012
Unité :	%	%	%	%	%
<b>OCDE</b>	1,1	0,6	1,7	1,6	2,2
Pays émergents	4,1	7,2	5,1	5,9	6,1
Monde	3,2	2,8	3,3	3,2	4,2
<b>Principaux partenaires commerciaux</b>					
États-Unis	1,3	0,7	0,8	1,5	1,7
Zone Euro	0,2	0,0	- 0,2	0,9	2,2
France	0,2	0,0	0,1	0,7	1,3
Chine	2,0	1,4	1,5	2,5	2,4
Japon	0,3	0,8	2,7	1,6	0,0
Australie	1,5	2,0	1,7	2,7	2,2
Nouvelle-Zélande	1,3	0,1	0,8	1,6	0,9
<b>Collectivités d'Outre-mer</b>					
Guadeloupe	0,6	0,3	0,6	- 0,1	2,1
Martinique	0,1	0,1	0,7	0,7	2,0
La Réunion	0,0	- 0,3	- 0,5	0,8	0,9
Nouvelle-Calédonie	0,6	0,6	0,4	0,7	1,6
Guyane	0,0	- 0,1	0,2	1,0	1,4
<b>Polynésie française</b>	<b>0,2</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 0,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>

Sources : Instituts statistiques nationaux, OCDE, FMI, Banque Mondiale

### 2•2 Des matières premières du secteur primaire en légère progression

L'année 2016 est marquée par une progression des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées en Polynésie française, progression que l'on retrouve partiellement dans les cours mondiaux des matières premières agricoles.

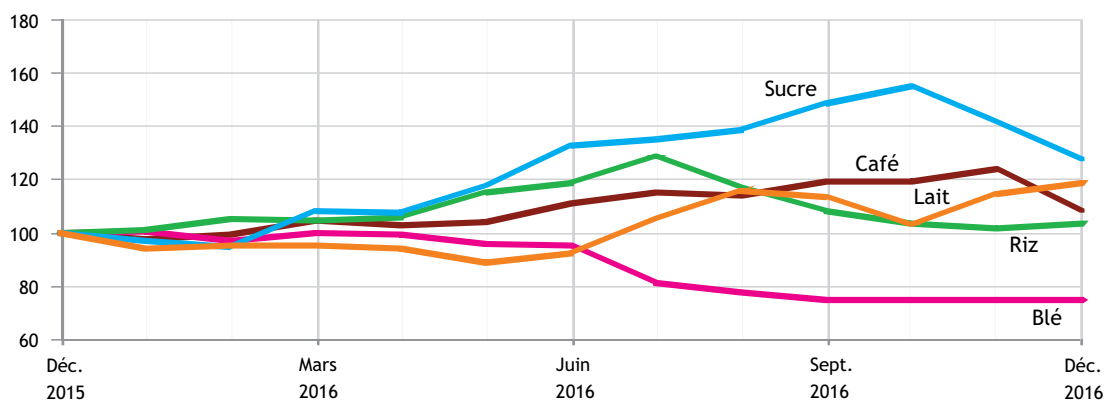
Le sucre a poursuivi sa progression entamée en 2015 jusqu'en octobre 2016 avant de diminuer sur les deux derniers mois de l'année. Toutefois, il affiche une progression de près de 25 % entre le début et la fin de l'année 2016. Les cours mondiaux du café, du riz et du lait ont également progressé durant l'année 2016 mais en glissement sur

2 : BRICS est l'acronyme de Brasil, Russia, India, China, South-Africa.

décembre ces augmentations sont globalement modestes pour le café et le riz (autour de 5 %) et plus forte pour le lait (+ 20 %). Seul le prix du blé a véritablement diminué (environ 25 %), sans pour autant se répercuter en Polynésie française puisque les prix dans la classe « Pain et Céréales » progressent de 2,5 %.

**Graph. 10 - ÉVOLUTION DU COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES EN 2016**

Base 100 en décembre 2015

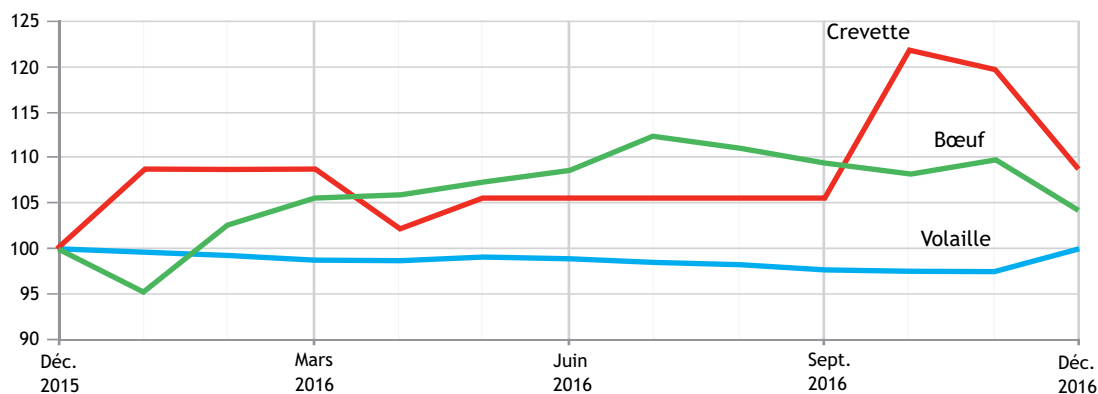


Source : FMI

En 2016, le prix de la volaille est resté globalement stable comme en 2015 alors que celui du bœuf a légèrement progressé tout au long de l'année. Le cours du bœuf termine l'année avec une progression de 5 % en glissement sur décembre. Le cours international de la crevette est soumis à davantage de spéculations, ce qui explique sa plus grande volatilité. Après une envolée de son cours en octobre, novembre, le prix de la crevette termine l'année 2016 sur une progression d'environ 10 % entre décembre 2015 et décembre 2016.

**Graph. 11 - ÉVOLUTION DU COURS DES PRODUITS ISSUS DE L'ÉLEVAGE EN 2016**

Base 100 en décembre 2015



Source : FMI

### 2.3 Des taux de change relativement atones

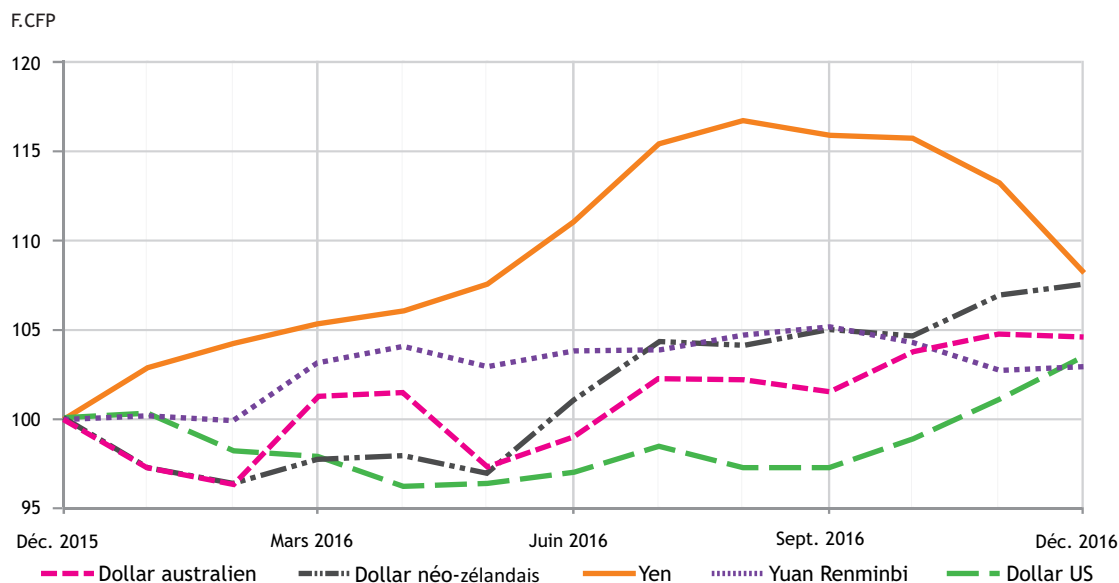
En 2016, le cours du dollar américain qui intervient dans nos achats pétroliers reste stable (+ 0,3 %). Il s'est cependant affaibli durant l'année avant de se renforcer sur le dernier trimestre.

Le dollar néo-zélandais qui impacte principalement nos importations alimentaires (viandes, laits) reste stable également sur la période (- 0,1 %). Après un début d'année en baisse, il s'est significativement renforcé sur toute la seconde moitié de l'année.



Le Yuan Renminbi s'est sensiblement renforcé entre 2015 et 2016 (+ 6,1 %) après une année 2015 où son cours avait sensiblement baissé. Le renforcement du Yen (+ 11,7 %), concomitant avec celui de l'Euro, est une évolution souhaitée par le FMI au travers de l'accord de Shanghai signé en avril 2016. Cet accord visait à limiter les impacts des ralentissements des économies chinoises et américaines sur l'économie mondiale sans pour autant provoquer la chute de la devise chinoise et du billet vert. La politique monétaire plus stricte de la banque centrale japonaise a provoqué la hausse du Yen par rapport aux autres monnaies. L'effondrement du Yuan Renminbi aurait risqué de nourrir des spéculations dont les conséquences étaient jugées trop incertaines par le FMI.

Graph. 12 - ÉVOLUTION DES COURS DES PRINCIPALES DEVISES D'ÉCHANGE AVEC LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



**+0,5 %**  
en moyenne annuelle,  
l'inflation sous-jacente atteint 0,5 %  
entre 2015 et 2016.



## DÉFINITIONS

L'**indice général** est établi sur la base de la consommation moyenne de l'ensemble des ménages vivant en Polynésie française.

L'**indice ouvrier** se focalise exclusivement sur les familles pour lesquelles le « chef » de ménage est ouvrier. Il s'agit alors d'un sous-ensemble de la population globale. Sa particularité est d'avoir des revenus presque exclusivement salariaux dont les niveaux sont voisins du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). Ainsi, le suivi de l'indice ouvrier permet d'approcher l'érosion du pouvoir d'achat du SMIG. Globalement, les ménages ouvriers sont très sensibles aux variations des prix des produits alimentaires et de l'énergie. En revanche, ils sont beaucoup moins affectés par les fluctuations des tarifs des transports aériens.

L'**inflation mensuelle** est déterminée chaque mois par l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). L'inflation mensuelle est l'évolution de l'indice du mois considéré par rapport à celui du mois précédent.

La **déflation** est le gain en pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix. Il s'agit d'une inflation négative observée sur une tendance suffisamment longue.

La **désinflation** est la baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix. Il s'agit d'une baisse du rythme de l'inflation qui se termine parfois par une déflation lorsque l'inflation devient négative sur une période de temps suffisamment longue.

L'**inflation en glissement annuel** pour un mois donné est l'évolution entre l'indice du mois et celui du même mois de l'année précédente. Quand on parle d'inflation sans plus de précision, c'est de cet indicateur dont il s'agit. Il permet de suivre l'inflation en temps réel (une fois par mois). Il est utilisé pour revaloriser entre autres le SMIG, les pensions alimentaires et il sert de fil directeur dans les négociations des conventions collectives...

L'**inflation moyenne annuelle** consiste à comparer la moyenne des indices mensuels d'une année par rapport à la moyenne des indices mensuels de l'année précédente. Cet indice est beaucoup moins connu du grand public. Il permet de mesurer l'inflation entre deux années dans leur ensemble, en tenant compte des variations intervenues au cours des 12 mois.

Les **contributions à la variation** se mesurent en point(s) d'indice et intègrent les effets pondérations des divisions de la COICOP. La somme des contributions à un niveau donné est alors égale à l'inflation au niveau agrégé supérieur.

L'évolution des **loyers d'habitation** est suivie par le biais de trois enquêtes distinctes. Par convention, l'Office Polynésien de l'Habitat et le Bureau Inter-Armées du Logement transmettent des informations exhaustives sur leur parc locatif. En complément de ces deux parcs immobiliers bien définis, l'ISPF mène une enquête mensuelle sur un panel de 660 logements placés à la location.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)